

FICHE DE POSTE MANAGER DE COMMERCE

Programme « Petites villes de demain »

Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté de communes Cœur de Savoie
Place Albert Serraz - 73800 Montmélian
Date de publication de l'offre : 18 juillet 2022
Date limite de candidature : 15 août 2022
Poste à pourvoir le : 1^{er} septembre 2022
Durée de la mission : 24 mois
Type d'emploi : Contrat à durée déterminée
Grade : attaché territorial
Ouvert aux contractuels : Oui (Art. 3 alinéa II loi 84-53)
Temps de travail : Complet
Durée : 35h00
Service d'affectation : Pôle Développement économique



Lieu de travail

Siège de la Communauté de communes (Montmélian) avec déplacements fréquents sur les 3 communes « Petites villes de demain » (Montmélian, Valgelon-La-Rochette, Saint-Pierre d'Albigny).

Descriptif de l'emploi

Sélectionnées en 2021 au titre du programme « Petites Villes de Demain » porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), les trois communes savoyardes de Montmélian, Valgelon-La-Rochette et Saint-Pierre d'Albigny constituent un trinôme coordonné par la Communauté de communes Cœur de Savoie, avec qui elles coconstruisent une stratégie ambitieuse de revitalisation du territoire couvrant des enjeux en matière d'habitat, commerce, équipements et services publics, mobilités, transition écologique..., et devant aboutir à la formalisation d'une convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT).

Dans ce contexte, afin d'accompagner la mise en œuvre du programme « Petites Villes de Demain » sur le volet commercial et de contribuer au dynamisme et à l'attractivité commerciales des communes retenues, la Communauté de communes Cœur de Savoie recrute **un(e) manager(eure) de commerce** mutualisé, principalement pour les 3 communes PVD.

Sous l'autorité du Directeur du pôle développement économique de Cœur de Savoie, il ou elle travaillera en lien avec les communes et en collaboration avec le chef de projet « Petites villes de demain ».

Missions

Le manager de commerce aura pour principales missions **l'animation commerciale des centres-villes, la définition d'une stratégie et la mise en œuvre d'un plan d'actions opérationnelles** en faveur de la revitalisation commerciale (confortement et développement) des communes de Montmélian, Valgelon-La-Rochette et Saint-Pierre d'Albigny.

Le **premier rôle du manager du commerce** est de conforter et de soutenir les associations de commerçants de son territoire, puis de fédérer tous les acteurs autour de ces associations et des collectivités pour développer une stratégie commune partagée et œuvrer en faveur d'une vision globale du territoire (animation, mobilité, urbanisme...), en lien avec le programme « Petites villes de demain ».

Si son action peut s'étendre aux différentes polarités commerciales des communes concernées, elle a vocation à se concentrer sur les centres-bourgs.

Son temps de travail sera globalement réparti (organisation à affiner) de la manière suivante : 3 jours par semaine pour les communes PVD et 2 jours en appui aux autres communes du territoire.

Il mettra notamment en œuvre les missions suivantes :

- Suivi des mesures / études relatives au commerce dans le cadre du programme Petites villes de demain (étude Shop'in : diagnostic et stratégie commerciale, définition d'une feuille de route ; étude amont ingénierie numérique...)
- Identification de besoins locaux et accompagnement à l'installation de nouveaux commerces et des commerçants en place
- En lien avec l'étude Shop'in et en s'appuyant sur les données et outils existants, animation d'un observatoire du commerce et de l'artisanat avec les partenaires (CCI, CMA...) pour développer des outils d'analyse de l'offre commerciale du territoire (recensement des activités, étude de la vacance, opportunités foncières...)
- Mise en œuvre d'outils de communication et de promotion du commerce ; animations commerciales et événements.

Relations partenariales et travail en réseau : favoriser le développement d'un écosystème d'acteurs et animer des groupes de travail

- Son action s'exercera avec les conseillers commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les associations de commerçants (UCAR à La Rochette, pas sur les autres communes), les Communes, AGATE, dans le cadre du développement de synergies entre les différents acteurs.
- Le manager jouera le rôle d'interface entre tous les acteurs qui participent au bon fonctionnement du commerce. Un ou des groupe(s) de travail pourra(ont) être mis en place.
Le manager participera au Comité de pilotage « Petites villes de demain ».

Profil recherché

- De formation supérieure (Bac+2 ou Bac+3) en commerce, gestion ou développement local, avec des expériences sur des missions ou postes similaires liés au développement, l'animation et la promotion du commerce,
- Sensibilité aux problématiques du secteur du commerce ainsi qu'à ses stratégies.
- Connaissance du secteur du commerce et de l'artisanat.

Qualités requises

- Aisance relationnelle
- Capacité à mobiliser, fédérer et animer un réseau de partenaires
- Capacité à travailler en équipe et en transversalité
- Faculté à anticiper et être force de proposition
- Goût pour le travail de terrain, la communication et l'innovation
- Capacité d'organisation, d'analyse et de synthèse
- Disponibilité (travail ponctuel le soir et le week-end)

Contact et informations complémentaires

Poste à temps plein (35 heures par semaine, organisation possible sur 4,5 jours)

Rémunération basée sur la grille indiciaire d'attaché territorial, régime indemnitaire, carte restaurant, participation prévoyance, CNAS.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de Mme la Présidente, soit par courrier : Communauté de communes Coeur de Savoie - place Albert SERRAZ - BP 40020 - 73800 MONTMELIAN, soit par mail à recrutement@cc.coeurdesavoie.fr

Pour toute question administrative, contacter Mme Céline CORRAO au 04 79 79 11 12